

Accès au littoral : le préfet tâte le terrain aujourd'hui

Alors qu'à Paris les rives du canal Saint-Martin sont noires de monde sans le moindre respect des mesures sanitaires, nous sommes les idiots qui regardent la mer de loin dans l'impossibilité de travailler ! Ce socioprofessionnel du tourisme ne cache pas son mécontentement et attend avec impatience une décision des autorités qui pourrait venir éclaircir son horizon. L'accès aux plages serait déjà un premier espoir de reprise auquel se rattachent non seulement les professionnels du tourisme mais aussi toute la population locale qui n'a plus accès au littoral depuis deux mois. C'est de cette problématique dont il sera notamment question aujourd'hui à l'occasion de la visite du préfet de Corse-du-Sud, Franck Robine, attendu dès 9 heures à la mairie de Bonifacio. Ce dernier ira à la rencontre des socioprofessionnels de la mer et des acteurs du tourisme pour entendre leurs revendications et leurs inquiétudes.

Une stratégie commune dans le Sud Corse

Pour le maire de Bonifacio, Jean-Charles Orsucci, qui plaide pour la reprise de l'activité touristique sur sa commune et sur son île, cette visite est très attendue. « Elle a une triple dimension. C'est l'occasion pour le préfet de Corse-du-Sud de venir pour la première



L'accès aux plages et la reprise des activités nautiques seront parmi les sujets abordés aujourd'hui par le préfet à Bonifacio

PHOTO N.A.

fois à Bonifacio, ce sera aussi un de ses premiers déplacements depuis la fin du confinement. L'essentiel de cette visite sera consacré à la réflexion sur l'accès aux plages, au port, à la pratique des activités nautiques et de plaisance et à l'activité touristique. Tout est lié. Nous le sensibiliserons par exemple à la question de notre port qui accueille plus de 80 % de pavillons étrangers. Ces bateaux seront-ils autorisés à venir et dans quelles conditions ? », s'interroge le maire de Bonifacio. Et de résumer aussi à l'échelle du territoire : « Notre objectif sera aussi de débriefer avec le préfet les propositions du Premier ministre en le sensibilisant aux spécificités de la Corse et Bonifacio est un bon exemple

pour cela. Nous lui présenterons notamment la stratégie collective engagée avec la communauté de communes du Sud Corse. La doctrine devra être la même sur toutes les plages du territoire et l'idée majeure sera la responsabilité individuelle ».

Le maire de Porto-Vecchio et président de la communauté de communes du Sud Corse, Georges Mela, s'inscrit pleinement dans cette dynamique de territoire : « Après 2 mois de confinement, nos plages, qui sont comparables aux parcs et jardins d'autres régions, doivent pouvoir redevenir des lieux de promenade. Mais chacun doit avoir à l'esprit que cette réouverture reste aujourd'hui conditionnée à la mise

en place d'aménagements particuliers qui tiendront compte du linéaire, de la profondeur et des accès de nos plages ».

Réouverture sous conditions

À Porto-Vecchio, les emblématiques plages de Santa Giulia et Palombaggia, les plus vastes de la commune, pourraient donc être les premières à être à nouveau accessibles au public et ce, dès le week-end de l'Ascension, une date qui a mis d'accord l'ensemble des maires de la communauté des communes à l'exception du maire de Pianottoli-Caldarellu, qui souhaite encore attendre. « Nous nous sommes entendus sur une dé-

marche unitaire afin d'éviter tout phénomène de concentration », précise encore Georges Mela, « une charte validée par des arrêtés municipaux communs à tous sera mise en place pour encadrer cette réouverture ».

La plage pourra être à la fois dynamique et statique mais sous conditions. La pose de serviettes sera autorisée mais pas les pique-niques, ni la consommation d'alcool. Les regroupements de plus de dix personnes seront interdits. Les distances de sécurité devront être respectées. Les activités nautiques individuelles seront possibles mais pas les activités collectives, etc. D'autres plages de Porto-Vecchio pourraient également être à nouveau accessibles comme l'Asciaghju « mais peut-être avec des dispositions particulières. La réflexion est encore en cours », indique Georges Mela. Des contrôles seront effectués mais avant de rentrer dans le volet répressif, « il y aura une phase de sensibilisation et d'information. Il est certain que si nous observons des abus nous prendrons nos responsabilités et nous refermerons les plages », prévient déjà le président la communauté des communes.

Une phase test avec la population locale donc, histoire d'essayer les platres avant l'arrivée (espérée et attendue) des touristes.

NADIA AMAR